Guy Du Faur

Prêtre de l'Oratoire

Entré =

Né à , le

Mort à Chambéry, revenant de Rome, le Août 1625

Cousin de Charles

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir : Batterel. t. II. p. 405.

Bicaïs : t. I, p. 358 Ms. d'Aix

Bérulle : Correspondance.

Bonardi : p. 271.

Lettre de M. Sylvain Macary
archiviste-adjoint de la Haute-Garonne
(section notariale)
à la Cour d'appel
(Toulouse)

Toulouse, le 10 avril 1905

Monsieur l'abbé Bonnardet
au collège de Juilly
Seine et Marne

Monsieur l'abbé

Mgr le chanoine Esparbès a eu l'extrême obligeance, de demander à M. l'abbé Ingold, oratorien, des renseignements pour ma généalogie historique que je fais en ce moment.

M. l'abbé Ingold, a eu la bonté de m'adresser à vous, qui, en votre

Battrel II. 405

qualité d'archiviste, pourrait me fournir les renseignements dont j'ai besoin.

Je désirerai connaître tous les détails intéressant les du Faur, qui sont entrés dans l'Oratoire.

Entr'autres Guy et Charles, sur Charles j'ai ceux publiés par le P. Rapin, mais sur Guy je n'en possède aucun.

Date d'entrée et de décès et les points intéressants sur leur vie s'il en existe.

Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, avec mes remerciements, l'hommage des mes sentiments respectueux

Macary
arch. adj.

Gui du Faur fils de Jean du Faur
Sr de Herme et des Champs sur Marne
et de Magdeleine de Spifame

frere de Magdelaine du Faur Prieure de
Xaintes + Abbesse de Jouarre
+ qui contribua beaucoup avec Mme de Tours
son abbesse à la reforme de cette fameuse
Abbaye. Mr le Card. de Richelieu l'avait
destinée pour etre Abbesse de Jouarre lorsqu'elle
mourut qu'en un lieu où l'on ne met

Prebre de l'Oratoire, personnage d'emi-
nente vertu et fort consideré dans sa
Congregation, mourut retournant de
Rome, passant a Chambery où les
principaux honorerent ses obseques, non
à cause qu'ils connussent sa personne,
car il étoit etranger, mais qu'ils
respectaient le nom de sa Maison
fort venerable surtout ès Parlemens
ordinairement que des filles de Princes
pour Abbesses ou d'autres qui le meritent
par une vertu qui soit hors du commun

Charles du Faur fils de Jacques du Faur
Conseiller a la cour du Parlement de
Toulouse et de Chancelier de Henri 4 Marie de Ferrières
de la congregation de l'oratoire
dès l'age de 12 ans, qui a preché
des Avents et des Caremes dans les
premieres villes de France avec
beaucoup de fruit et grands succès

frere de
— Abraham du Faur jesuite desquel sa
Compagnie n'espere pas moins
— Jacques du Faur Prieur de
St Laurent.

Genealogie manuscrite
de la Maison du Faur
par Charles de Baschi
Marquis d'Aubaïs

T.S.V.P.

Jean du Faur seigneur de Hermé
et des champs sur Marne
et Madeleine de Spifame

Guy du Faur
prêtre de l'Oratoire

Magdeleine du Faur
prieure de Saintes
abbesse de Jouarre

Jacques du Faur conseiller en la cour du Parlement de Toulouse
chancelier d'Henri IV
et Marie de Ferrières

Charles du Faur S. Jory
prêtre de l'Oratoire

Jean du Faur
jésuite

Jacques du Faur
prieur de S. Laurent

Le Père Guy du Faur

Batterel II, 405

« le P. Guy du Faur, prêtre de l'Oratoire, homme de mérite qui accompagna M. de Bérulle dans son voyage de Rome et mourut au retour à Chambéry en 1625, bienfaiteur de la maison de Paris.

M. de Bérulle l'avait établi procureur général des affaires de sa congrégation naissante en 1620. Il l'envoya à Toulouse au secours du P. Bourgoing qui y était tombé malade.

Fils de Michel du Faur

+ Ad serenissimum principem Armandam a Lotharingea regia abbatissa Suessionensis antistitam dignissimam. Ode, Suessionne (Soissons) 1683 apud Lud. Maury 5 pages in 4, signée : e collegio.... professore

? à vérifier

+ A traduit en vers latins plusieurs satires et épîtres de Boileau

---

Bicaïs = L'Oratoire de France (copie de la Bibl. N^le T. I, p. 296 / Ms. d'Aix, T. I. p. 358.

Le P. Charles Dufaur - S. Jory était parent du Père Guy Dufaur, qui mourut en 1625, à Chambéry, en revenant de Rome, où il avait accompagné le cardinal de Bérulle qui faisait de lui le plus grand cas. Le Sénat de Chambéry honora ses funérailles de sa présence.

Dagens = Correspondance du Cardinal Pierre de Bérulle, Paris, 1937, 3 vol in 8

T. II, Lettre 225, p. 47 au P. du Faur, 16 juillet 1619 =

J'ai reçu vos lettres du 6 et 9 juillet et vu le soin particulier que Dieu vous donne de nos affaires et la bonne conduite que vous y apportez. Continuez, s'il vous plaît, et recourez aux bons Anges qui sont les médiateurs en la terre des conseils de Dieu sur les âmes et ses oeuvres - (Suivent des recommandations à propos des affaires de Rome, Marcheville etc)

Lettre 237, p. 62 à Gibieuf 7 sept 1619 =
J'ai prié quelquefois le P. du Faur de vous répondre pour nous, étant encore plus occupé que je ne voudrais en cette ville de Tours

Lettre 250, p. 77, à Gibieuf, 2 Nov 1619 =
Je vous supplie que le P. ~~Bertin~~ du Faur écrive au P. Bertin et qu'il fasse que M. de Marillac lui écrive amplement.

Lettre 260, p. 93 à Bertin, 15 janvier 1620 =
Je me recommande aux P.P. Soulfour et Faure et à notre frère La Croix.
(Le P. Du Faur avait donc été envoyé à Rome)

Lettre 274, p. 118 à Bertin, 18 mai 1620 =
J'ai reçu tous les paquets spécifiés en votre lettre du 22 avril au P. du Faur. (Il était donc rentré à Paris)

Lettre 294, p. 153, à Gibieuf, octobre 1620, écrite de Bordeaux =
Je vous supplie faire mes très affectionnées recommandations au P. de Sancy, au P. Louis de Morainvilliers et au P. du Faur et à tous nos Pères et frères.

Lettre 303, p 181, à Gibieuf, 20 Nov. 1620 = écrite de Toulouse =
Il lui demande de lui écrire à Saintes en adressant les lettres à la soeur du P. du Faur, Mère Madeleine du Faur, prieure des Bénédictines à Saintes. On conserve d'elle, aux archives Nles (M. 233) une très intéressante déposition concernant Bérulle, qui est datée du 30 février 1633.
Il ajoute : " Je remercie le P. du Faur de sa charité à nous avertir de l'état des maisons ; je le supplie de la continuer encore qu'il ne reçoive point de réponse de nous. "

Lettre 304, p. 182 à Gibieuf, 4 X 1620 =
Je vous supplie faire mes très affectionnées recommandations au P. de Sancy et au P. du Faur et à tous nos Pères et frères, s'il vous plaît.

Lettre 306, p 184, au P. du Faur, fin 1620 =
Je compatis à la peine extraordinaire que vous avez dans les affaires temporelles de la Congrégation. Je supplie N.S. Jésus et sa T. Ste Mère auxquels elles appartiennent, de vous y faire trouver un trésor spirituel de grâce et de bénédiction pour votre âme. Il leur est bien facile de convertir ces épines en roses pour votre bien et dans ces occupations vous disposer à être occupé de Dieu même. Honorez les saintes âmes qui ont rendu honneur particulier à Dieu par semblables fonctions, car il y en a plusieurs dans le ciel qui ont acquis leur sainteté en pareils ministères. Vous y avez un exercice journalier de patience, d'humilité, de charité et de récollection fréquente au commencement, à la fin et aux intervalles des occupations. Ayez Dieu plus présent en l'action que vous faites, que la même action ; et comme vous travaillez pour lui, travaillez avec lui, et honorez, par votre soin et occupation, les soins et occupations extérieures et intérieures de la Très Ste Vierge envers Jésus, tandis qu'elle en était la dépositaire en la terre.

Lettre 309, p. 188, au P. ~~Gastaud~~ Morin, début de 1621 = le P. du Faur ajoute un Post scriptum à la lettre de Bérulle
Le P. supérieur m'a donné charge de vous mettre ce mot pour vous avertir que vous voyiez la lettre qu'il écrit au P. Champuys, laquelle il vous envoie exprès ouverte et que vous la cachetiez de façon qu'il ne s'en aperçoive.

Lettre 407, p. 337, au P. Bertin, 4 janvier 1623 =
Il y a longtemps que je n'ai pu vous écrire ... En mon défaut, j'avais prié le P. du Faur le vous mander, mais en paroles générales, ne désirant pas qu'il sût le sujet pour lequel je vous mandais par sa plume cette particularité.

Lettre 419, p. 366, à Léonor d'~~Etampes~~, avril 1623 =
Monseigneur, selon votre commandement, nous avons accepté la fondation de Vendôme. J'ai prié le P. du Faur de mener 6 des nôtres en ce lieu pour préparer cette demeure et pour vous les présenter pour recevoir votre Bénédiction, vos commandements et l'ordre qu'il vous plaira leur donner et prescrire. Ils n'ont qu'à obéir et vous à commander et ils n'ont aucun pouvoir que celui qu'il vous plaira leur donner

Lettre 430, p. 386 au P. du Faur, juin 1623 =

"L'extrémité en laquelle je vois le P. Bourgoing et l'incertitude du conseil de Dieu sur lui et sur nous qui participons abondamment aux effets de cette ordonnance divine, m'oblige à vous prier très instamment de vous oublier vous-même et Vendôme et de vous en aller à Toulouse pour prendre le soin universel de la Congrégation en ce pays-là, jusqu'à ce que nous reconnaissions à loisir l'ordre que nous devons y apporter. Agissez, s'il vous plaît, au nom de J.C.N.S et de sa T.Ste Mère et pour leur honneur et amour. Recevez part en la puissance qu'il leur a plu nous donner pour régir les lieux et les âmes qu'ils ont voulu nous commettre en ce pays-là. Nous essayerons de vous décharger au plus tôt de ce fardeau, car nous avons besoin nécessaire de vous par deçà. Mais Dieu vous appelle ailleurs maintenant, et par le cours de sa providence il oblige et vous et nous de se rendre à sa conduite.

Lettre 431, p. 386 au P. du Faur, juillet 1623 =

Je loue Dieu du succès de votre voyage et de la santé restituée au P. Bourgoing, duquel la vie et les labeurs nous sont si nécessaires. Puisqu'il a plu à Dieu nous le rendre, vous pouvez revenir quand il vous plaira et, en attendant, je vous prie lui rendre la fidèle et charitable assistance qu'il désirera de vous, déférant beaucoup à ses intentions et à ses raisons, après que vous aurez doucement et prudemment insinué les vôtres. Je crois en devoir ainsi user avec lui et je vous prie faire le même. Je pèse bien les raisons que vous m'alléguez sur le fait de la maison; mais son avis et son désir nous doivent être plus chers, spécialement ne faisant que de revenir d'une maladie et d'un accablement si grand de peines et d'affaires, auxquelles le premier soulagement qu'il rencontre, est en l'onction de votre charité, en la prudence de votre esprit et en la douceur de votre assistance

Je ne puis vous accorder pour le présent ce que vous me demandez, et ne sais quand il plaira à Dieu nous en donner. Il se faut commettre à sa providence en ce qui passe notre pouvoir. Pour cela, et pour les autres besoins, recourez aux saints anges, qui sont les médiateurs en la terre des conseils de Dieu sur les âmes et sur ses oeuvres.

Lettre 432, p. 388 à Bertin, 20 juillet 1623 =

Il m'a fallu envoyer avec diligence extraordinaire le P. du Faur à Toulouse sur le mal déploré du P. Bourgoing qui travaille et pâtit en cette province; mais Dieu nous l'a rendu et je rappelle le P. du Faur qui y fonde une maison d'institution bien nécessaire en ce pays-là

Lettre 486, p. 483 au P. du Faur, 6 août 1624 =

Je vous écris ce mot en hâte pour vous supplier très humblement de tenir à tous, sans exception d'aucun, mon voyage inconnu et le sujet d'icelui et beaucoup plus donner garde d'en rien écrire au P. Bertin. C'est à nous à demeurer dans le secret et c'est à d'autres à le savoir à Rome avant lui et il faut qu'il l'apprenne d'ailleurs, s'il le doit savoir, et qu'on voie cette prudence et retenue de notre part, outre que les affaires ont leurs variétés et conséquences qu'on ne prévoit point toujours. Je vous prie prévoir et préparer secrètement tout ce que vous pourrez croire nécessaire à notre voyage, car on le presse bien fort.

T. III, lettre 520, p 2, à Bertin, 10 janvier 1625 = écrite à Montefiascone =

Je dis adieu par la présente au bon Père du Faur qu'il me semble que je ne devais ni ne pouvais le lui dire en personne. Je prie Dieu le conserver et ramener en bonne santé et nous rendre tous dignes de servir à J.C N.S et à sa T. Ste Mère.

Lettre 521, p. 4, Bertin à Gibieuf, 13 janvier 1625 =

J'envoyai avec les hardes de M. le Commandeur de Sillery une boîte où étaient 2 crucifix de bronze que j'adressais au P. du Faur. Je les consignai par sa permission à son premier valet de chambre. Je vous supplie de savoir ce qu'ils sont devenus ou lui en parler au cas qu'on ne les ait reçus, ou s'il est absent, de lui en écrire.

Lettre 530, p. 21 au P. Bertin, 12 mars 1625 =

Je vous prie me mander des nouvelles du bon Père du Faur et lui faire mes très humbles recommandations

---

<u>Nécrologe</u> = Le P. Guy du Faur, du diocèse de Toulouse, mort à Chambéry en Savoie, revenant de Rome, l'année 1625, au mois d'août.

Bonardi = Biblioth. des écrivains de l'Oratoire, Mss. p. 271 =
Poète latin, il a traduit en vers latins plusieurs satires et épîtres de Boileau
(Mémoires du P. Bougerel)